

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

Il est évident que le dissentiment entre le gou-
vernement sarde et Garibaldi devient chaque jour,
pour ainsi dire, plus amer et plus profond; l'opinion
publique s'en émeut, et si l'on doit s'en rapporter
à une correspondance publiée par le *Constitutionnel*,
ce ne serait pas précisément en faveur de la politi-
que piémontaise qu'elle se prononcerait.

« L'opinion publique, dit le correspondant de ce
journal, s'était accoutumée à l'inaction du gou-
vernement sarde et attendait du dictateur seul la
libération promise par son programme. On a beau
affirmer que le plus parfait accord règne entre le
comte de Cavour et Garibaldi, tout le monde en
doute; et la décision du gouvernement sarde d'en-
vahir les Etats pontificaux, paraissant avoir été
prise à la hâte, a blessé l'opinion publique qui
n'y était pas préparée, et veut absolument voir
le résultat d'une défiance injurieuse pour le carac-
tère de Garibaldi, son idole. »

Cette défiance du cabinet de Turin n'est que trop
justifiée par tous les faits qui se produisent depuis
quelques jours, par les paroles même de Garibaldi
et par les mesures gouvernementales qu'il a prises.

Ce qu'une correspondance adressée au *Journal des
Débats* raconte des vues, des idées, du caractère
du dictateur, ne peut que confirmer encore les pré-
visions qu'inspire à tous les bons esprits l'état actuel
de l'Italie.

Ainsi, on ne saurait se faire illusion aujourd'hui
sur la probabilité d'une lutte déplorable entre le Pié-
mont et Garibaldi, non plus que sur l'époque pro-
chaine de cette lutte. Garibaldi, comme on l'indique,
organise, avec une rapidité dont il sent tout le prix,
une armée d'environ cinquante mille hommes, et
ne tardera pas à se mettre en marche vers le Nord,
comme il dit.

Toutefois, il se présente ici une complication qui
ne laisse point d'avoir une sérieuse importance. Le
roi François II, qu'on disait avoir quitté Gaëte et
s'être dirigé vers Séville, est encore maître de cette
forteresse.

Il est maître également de la place de Capone,
place très-fortifiée, comme on sait. Enfin le gé-
néral Bosco, celui-là même qui s'est si énergiquement
battu à Milazzo, et que le télégraphe sarde préten-
dait avoir fait défection, Bosco est encore près de
son roi, à la tête de troupes fidèles.

Il se préparait sur la frontière napolitaine une
résistance des plus sérieuses contre la marche jus-
qu'ici si rapide de Garibaldi.

Paris, 20 septembre. — Le bruit s'était répandu
hier d'un succès remporté par le général de Lamo-
ricière. On disait qu'après sa marche forcée sur
Macerata, le 15, où, comme le marquait une dépê-
che du général lui-même, il était heureusement
arrivé, le commandant des troupes pontificales avait
réussi, malgré l'opposition d'un corps piémontais,
à jeter un secours dans Ancône et s'était fortifié so-
lidement dans une position qui lui permettait d'at-
tendre avec avantage l'attaque de Cialdini.

D'un autre côté, des correspondances qui d'ordi-
naire sont assez bien informées, bien que néces-
sairement elles rapportent une foule de bruits has-
sardés, donnaient à croire que l'annonce de la mar-
che sur Macerata n'était qu'une feinte destinée à
cacher le véritable plan du général, qui consistait
à opérer sa jonction avec le roi François II et le
général Bosco.

Cette dernière version avait des apparences de
vérité qui l'ont fait accepter généralement à Paris.

Le télégraphe est venu hier au soir démentir ces
nouvelles, et si, cette fois, il faut s'en rapporter
aux dépêches, c'est une défaite qui a marqué le pre-
mier engagement sérieux du défenseur des Etats de
l'Eglise avec les Piémontais.

C'est le général de Lamoricière qui, à la tête de
onze mille hommes, a attaqué Cialdini, retranché
dans de fortes positions. Le combat a été très-vif,
et, sans s'expliquer autrement, la dépêche dit que
M. de Lamoricière n'a pu opérer sa jonction avec
la garnison d'Ancône, laquelle, comme on sait,
est attaquée du côté de l'Adriatique par la flotte de
Persano.

Le général de Pimodan aurait été blessé et fait
prisonnier.

Telles sont, en résumé, les nouvelles reçues
depuis hier. Ajoutons qu'un télégramme de Turin
annonce que le quartier-général de Cialdini est à
Tolentino, ce qui indiquerait un mouvement en
avant de la part des Piémontais.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, un
télégramme de Turin annonce, qu'après la bataille
du 18, la plus grande partie de l'armée pontificale
a capitulé et le général de Lamoricière, à la tête
de quelques cavaliers, a gagné Ancône en passant
par les gorges de Conero.

Nous n'ajouterons rien à cette dépêche. Lorsque
les événements marchent avec cette rapidité, le
rôle de la presse consiste à les enregistrer; nous
nous bornerons à une simple observation.

Les dépêches d'hier au soir, datées de Turin et de
Bologne du 19, annonçaient la défaite des troupes
pontificales et ses résultats, qui consistaient dans
la prise de six cents hommes, six pièces de canon,
un drapeau.

Le lendemain 20, les dix mille hommes formant
l'armée pontificale auraient capitulé sans nouveau
combat, et il n'y aurait plus hors d'Ancône un
seul bataillon pontifical.

L'ensemble des faits ne nous paraît guère devoir
laisser subsister de doute, quant à ce qui touche
l'échec du général de Lamoricière, mais il est peut-
être permis de penser que le télégraphe en aura
exagéré les détails.

D'un autre côté, il paraît à peu près certain que
Garibaldi se hâte d'aller attaquer Capone; il a nommé
pro-dictateur pour les Etats napolitains, le général
Sirtori, et sans doute la lutte entre le dictateur et
les troupes restées fidèles à François II est déjà en-
gagée.

Nous avons affirmé hier d'après des renseigne-
ments venus à la dernière heure, la proclamation
de Garibaldi; la *Presse* publie la lettre écrite par le
dictateur au roi Victor-Emmanuel; elle est ainsi
conçue : « Sire, renvoyez Cavour et Farini, don-
nez-moi le commandement d'une brigade de vos
troupes, donnez-moi Pallancino-Trivulzio pour
pro-dictateur, et je répons de tout. »

L'Espero de Gènes publie un extrait d'une lettre

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

II.

Après Waterloo et la rentrée des Bourbons, M. Mon-
neret, chef de bataillon de la garde et chevalier de la
Légion-d'Honneur, se retira pendant quelque temps à la
campagne chez un de ses amis, tant pour voir venir les
événements que pour réfléchir à sa situation.

M. Monneret n'avait rien à espérer du gouvernement.
Fanatisme de l'Empereur, il était le modèle de ces sol-
dats héroïques qui ignoraient la vie, les honneurs, la
fortune et mettaient leur bonheur et leur gloire à mé-
riter un mot, un regard de leur idole.

A la bataille de Montmirail, Monneret, récemment
promu au grade de chef de bataillon, voulut gagner sa
grosse épulette. A la tête de ses grognards, il se sur-
passa lui-même. Blessé d'un coup de feu à la cuisse, il
banda la plaie avec un mouchoir et se battit en lion
toute la journée. Le soir, ses soldats l'entourèrent et lui
présentèrent les armes en criant : Vive le commandant!
Au moment de cette petite scène, si émouvante sur le
champ de bataille même, au milieu des mourants, des
débris qui jonchaient le sol, un grand mouvement se fit :

l'Empereur, suivi de son état-major, traversait le bi-
vouac dont les feux jetaient au loin des lueurs fantasti-
ques. Il aperçut Monneret qu'il avait remarqué dans la
journée. Il arrêta son cheval au milieu des hourras
qu'excitait sa présence.

— Mes enfants, dit-il, vous vous êtes bien battus au-
jourd'hui.

Puis prenant à la poitrine d'un de ses maréchaux une
croix de la Légion-d'Honneur :

— Tenez, dit-il à Monneret, voilà une croix que vous
avez bien gagnée!

Monneret savança. Trop ému pour pouvoir parler, il
saisit avec ivresse la main que l'Empereur lui tendait et
y laissa tomber les seules larmes peut-être qui eussent
encore coulé de ses yeux.

— Mes enfants, dit Napoléon, encore deux ou trois
journées comme celle-ci, et nous aurons chassé l'ennemi
du sol français.

— Vive l'Empereur ! crièrent les soldats.

Les cris retentissaient encore que déjà Napoléon et son
état-major avaient disparu comme un tourbillon.

Quant à Monneret, ivre de joie, cette scène lui sem-
blait un rêve.

— Mon commandant, permettez, fit un sergent aux
vieilles moustaches. Et prenant la croix, il l'attacha à la
boutonnière de ce vieil habit que Monneret avait usé
dans vingt combats.

— Nom d'un trombonne! fit le vieux soldat après avoir
solidement fixé le ruban, en voilà une qui est bien pla-
cée. Vive le commandant! cria-t-il en riant de son jeu
de mots.

Les cris joyeux de ses soldats, les félicitations de ses
camarades, rappelèrent Monneret au sentiment de la
réalité. Le rêve de sa vie était accompli.

Plus intelligent que la plupart de ses camarades,
Monneret, avant Waterloo, avait pressenti la fin du
régime impérial; c'était pour lui la fin du monde.
Dégoûté de tout, il s'était exposé aux Quatre-Bras plus
que ne l'exigeait la plus héroïque bravoure : il voulait
mourir.

De retour à Paris, il essaya en vain d'accompagner
l'Empereur à son dernier exil; ce fut alors qu'après
avoir donné sa démission et fait liquider, non sans de
grandes difficultés, sa pension de retraite et sa croix, il
vint se fixer, pour quelque temps du moins, à Wasem-
mes, petit village aux portes de Lille. Il avait là un ami
de vingt années, propriétaire de biens qu'il faisait valoir
avec cette science agricole qui semble le partage des ha-
bitants du Nord.

Monneret, par une belle journée d'octobre descendit
de la diligence de Paris sur la grande place de Lille, et
prenant son porte-manteau des mains du conducteur, il
traversa une partie de la ville, sortit par la porte de
Béthune et arriva tout droit chez M. Michaud, son ami.

de Mazzini, de laquelle il résulterait que le fameux agitateur compte se servir de Garibaldi comme d'un instrument et l'opposer aux idées piémontaises. L'Espero dénonce le danger qu'il y aurait aujourd'hui à se laisser aller aux rêveries de Mazzini; il compte sur le bon sens et l'énergie de la nation pour repousser les incitations du parti révolutionnaire. — A. Esparbié. (Le Pays.)

Voici sur l'attaque des lignes d'Ancône quelques nouveaux détails : le général de Lamoricière qui commandait le premier corps fut rejoint à Macerata, dans la matinée du 17, par le général Pimodan. Il décida que le lendemain il attaquerait les lignes piémontaises qui interceptaient la route et qu'il se jetterait de sa personne avec son armée dans la place d'Ancône. L'attaque a eu lieu, en effet, le 18 dans la matinée. Les lignes piémontaises étaient fortement établies, les troupes pontificales ne purent les forcer. Trois fois elles abordèrent la position et trois fois elles durent se replier. A la troisième attaque, le général de Pimodan fut blessé de plusieurs coups de feu et fut emporté mourant. Le général de Lamoricière se mit à la tête d'une faible colonne, parvint à traverser l'armée ennemie, à gagner la montagne et à entrer dans Ancône. — Le général de Pimodan est mort dans la nuit du 18 au 19, des suites de ses blessures. — La ville d'Ancône, malgré le courage du général Lamoricière et de sa petite armée, se trouvant investie par terre et par mer, est inévitablement perdue. On dit que l'armée sarde, qui vient d'obtenir un avantage décisif, se propose, pour ménager les habitants d'Ancône, de maintenir un blocus rigoureux et d'obliger la garnison à se rendre.

Le corps d'armée du général Lamoricière est dissous de fait : les soldats demandent à retourner dans leur pays.

L'insurrection suit son cours dans les villes des Marches et de l'Ombrie.

La nouvelle de la mort du général de Pimodan est confirmée. — Havas.

Turin, le 19 septembre. — Le quartier-général est à Tolentino. La colonne Masi continue les opérations dans la direction de Viterbe.

La population de Terni s'est insurgée au cri de : Vive Victor-Emmanuel ! Le gouvernement est constitué.

Turin, 20 septembre. — M. de Talleyrand a quitté Turin hier soir.

Les chasseurs du Tibre auraient, dit-on, attaqué hier les mercenaires allemands à Montefiascone et les auraient poursuivis jusqu'à Viterbe. — Havas.

Les journaux italiens continuent les dépêches suivantes, qui leur ont été communiquées par l'agence Stefani.

Pérouse, 15 septembre. — Le peuple a pris part à l'attaque du fort. Le marquis Dondini a été blessé d'un coup de baïonnette par un Irlandais : il y a eu plusieurs morts, leur convoi funèbre a été suivi hier par le peuple et par le clergé ; les blessés piémontais sont soignés à l'hôpital par les dames de la ville.

Fuligno a hissé le drapeau tricolore.

Pérouse, 16 septembre (soir). — Le commissaire

extraordinaire, M. Pepoli, est arrivé ; il a eu une ovation splendide et prolongée, aux cris : *Vive le roi ! Vive Cavour ! Vive le commissaire !*

La ville est en fête, l'ordre est parfait.

Pérouse, 17 septembre (matin). — La ville de Todi est insurgée, elle a battu et chassé les gendarmes pontificaux. L'écusson pontifical a été enlevé et les armes royales ont été arborées au milieu des applaudissements de la population. On a constitué un gouvernement provisoire au nom du roi Victor-Emmanuel.

L'ordre est parfait et la garde nationale fonctionne.

On écrit de Rome, 12 septembre, au Pays :

L'entrée de Garibaldi à Naples a eu pour conséquences immédiates, comme on devait s'y attendre, de soulever toutes les passions, de mettre en jeu tous les intérêts opposés dans les Etats pontificaux. Les partisans de l'unité italienne ont été les premiers à s'agiter, et les plus influents d'entre eux se sont immédiatement répandus dans les provinces pour organiser l'insurrection, donner le mot d'ordre et distribuer les rôles. Travaillées du reste depuis longtemps par les idées d'indépendance, les campagnes n'ont pas tardé à donner les signes d'une fermentation prête à faire explosion, au premier appel de ceux qui dirigent le mouvement.

De son côté, le général Lamoricière s'est empressé de prendre les dispositions les plus urgentes pour faire face à l'orage. Des dépêches télégraphiques ont rappelé sur-le-champ autour de lui les éléments de la défense qui étaient encore épars sur les différents points du territoire. A Rome, quelques soldats italiens, employés comme figurants dans un théâtre, durent, au milieu même d'une représentation, quitter leurs fonctions pacifiques pour se diriger sur une scène où un rôle plus sérieux les attend ; presque en même temps, les dernières recrues venues des pays étrangers, à peine habillées, se mettaient en route pour le camp, pendant qu'un fort convoi d'armes et de munitions, escorté par une centaine de gardes palatins (gardes nationaux) était expédié à Velletri.

Non content des dispositions militaires qu'il avait cru devoir prendre, M. de Lamoricière adressa aux populations des Etats de l'Eglise une proclamation par laquelle il annonce son intention de réprimer avec la plus sévère rigueur le moindre symptôme de révolte.

Cette proclamation a été mal interprétée par quelques journaux piémontais ; on a prêté au général des menaces de sac et de pillage, et je dois vous dire que rien n'est plus faux. Le journal officiel de Rome a, du reste, donné à cette interprétation calomnieuse un démenti formel.

Le bruit a circulé un moment dans notre ville, que le commandant en chef, atteint de fortes douleurs rhumatismales, ne pourrait dans le cas d'une attaque subite se mettre à la tête de ses troupes et diriger la défense. Une semblable nouvelle paraissait compromettre gravement la position de l'armée, et causait une certaine consternation au Vatican ; mais les appréhensions n'ont été que de courte durée et des renseignements parvenus tout dernièrement au gouvernement, sont venus calmer ses inquiétudes.

M. de Lamoricière annonce même qu'il est en

mesure de résister à Garibaldi, s'il n'est pas attaqué sur ses derrières par l'armée piémontaise ; son plan est de s'élancer à la frontière au devant de lui avec les 18,000 hommes de troupes sûres que renferme son armée.

Le général Lamoricière aurait en même temps fait demander au comte de Nonè s'il lui était possible de compter sur les secours et l'appui de la division française, et si ses instructions lui permettaient d'agir de concert avec les forces romaines. M. de Nonè aurait répondu qu'il avait mission de protéger Rome et d'y maintenir l'ordre, mais qu'il ne pouvait dépasser les limites de son mandat.

Les Français considèrent cependant comme compris dans la zone qu'ils doivent défendre, tout le pays situé entre Rome et Civita-Vecchia. Ainsi, en apprenant que du côté de Corneto les habitants montraient des dispositions hostiles au gouvernement, le comte de Nonè a expédié au commandant de la garnison de Civita-Vecchia les ordres pour la défense de la ville, en lui laissant comme renfort trois compagnies du 62^e de ligne, en route pour notre capitale. Depuis plusieurs jours les soldats montent la garde avec le fusil chargé.

Au milieu de tous les embarras qui l'entourent dans ce moment, le général de l'armée romaine a trouvé un puissant auxiliaire dans le pro-ministre des armes.

Monsieur de Mérode, ancien capitaine au service de la France, en abandonnant l'épée de guerrier pour la robe du prêtre, a conservé toute l'énergie et l'activité qui distinguent les hommes de sa profession première.

Il s'est rendu il y a quelques jours dans les provinces de Velletri et de Frosinone, a mis sur pied les milices urbaines, et, parcourant tout le pays, il s'est assuré par lui-même de l'état des esprits.

Dans toutes les localités il a ranimé le courage des autorités par d'énergiques harangues, les engageant à ne pas se laisser effrayer par les nouvelles qui leur arrivent des pays éloignés, de ne s'en rapporter qu'à ce qu'ils voient de leurs propres yeux, et enfin, à montrer d'autant plus de fermeté et d'intelligence, que les circonstances sont plus critiques.

On lit dans le *Constitutionnel* :

L'Indépendance belge revient sur un singulier bruit que, décidément, l'on tient à mettre en circulation.

Ce journal vent que l'île de Sardaigne et l'île d'Elbe, le cas échéant, dédommagent la France de l'accroissement nouveau que recevrait le Piémont par l'annexion de Naples et de la Sicile.

A ces assertions persistantes, il nous faut bien opposer de nouvelles et catégoriques dénégations.

Et d'abord, l'annexion de la Sicile et de Naples n'est pas un fait accompli. Cette annexion fut-elle consommée aujourd'hui, le gouvernement impérial ne la reconnaîtrait pas.

La justice voudrait que l'on s'arrêtât enfin dans tous ces projets d'agrandissement que l'on nous prêche, bien à tort.

Encore une fois, la France ne désire et ne demande rien. Elle n'aspire point à conquérir, elle n'aspire qu'à pacifier.

A cette époque, les communications étaient un peu moins faciles que de notre temps ; d'ailleurs, poussées par le génie de l'homme qui dans ce moment suprême, défendait son pays contre l'invasion étrangère, les armées allaient et venaient avec une rapidité qui ne laissait guère de facilités à des correspondances particulières ; depuis trois ans Monneret n'avait eu de son ami Michaud que des nouvelles rares et indirectes. Il ignorait donc ce qui avait pu se passer dans cette existence paisible qu'il eût enviée, s'il eût pu préférer quelque chose à son métier de soldat. En son absence, Michaud s'était marié, et après deux ans de ménage, Mme Michaud s'appretait à donner un héritier à son mari.

Monneret, un instant troublé par la présence d'une femme à ce foyer qu'il considérait comme le sien, fut néanmoins reçu en frère par ces cœurs d'or. On lui prépara un logement indépendant et l'on tua le veau gras.

L'ex-commandant, pendant les premiers temps de son séjour à la ferme, fut distrait et préoccupé. Il regrettait le bruit et la vie active, il regrettait ses soldats, quelques camarades intimes ; il regrettait surtout l'Empereur dont toutefois il ne parlait jamais. Il passait souvent de longues journées assis sur une borne, près d'une route, au milieu d'un champ, les yeux fixés à l'horizon toujours calme au milieu d'un silence auquel il ne pouvait s'habituer.

Cependant le spectacle du bonheur dont jouissait Mi-

chaud agit peu à peu sur l'esprit de l'ex-commandant ; ses idées toutes portées à des regrets superflus prirent une autre direction. Il ne se faisait pas d'illusion sur un avenir qui ne lui offrait qu'une solitude sans issue pour ses vieux jours.

Les conversations se ressentirent de ces modifications qui s'opéraient insensiblement dans cet esprit jusqu'alors célibataire, hormis pour la gloire, sa constante maîtresse, et les époux Michaud purent au bout d'un certain temps lui faire part d'un projet dont la réalisation était devenue leur désir le plus cher.

Mme Michaud avait une sœur cadette dont, malgré une dot de soixante mille francs, l'établissement avait été retardé par différentes causes étrangères à ce récit. Cette personne avait alors vingt-huit ans et demeurait avec sa mère, dans une habitation voisine de celle de son beau-frère. Elle plut au commandant qui atteignait à peine sa quarante-quatrième année. Lorsque Mme Michaud accoucha d'une petite fille, au grand chagrin du père qui désirait un garçon, le commandant Louis Monneret et Adèle Servier furent choisis pour tenir l'enfant sur les fonts. Ce baptême fut en quelque sorte les fiançailles du grognard, dont les noces se célébrèrent six mois après.

Les nouveaux époux restèrent une année encore chez M. Michaud. A la mort de sa mère, Mme Monneret et son ami durent quitter la Flandre pour venir à Rueil veiller à

l'exploitation d'un bien qui constituait une portion de la dot d'Adèle Servier. Longtemps ils cherchèrent à se défaire de cette propriété pour pouvoir s'établir près de leur frère à Wasemmes ; mais Michaud, dont les affaires étaient assez embarrassées, perdit successivement deux procès dont dépendait la plus grande partie de sa fortune ; il mourut laissant sa femme et sa fille dans une situation voisine de la misère. Mme Michaud chercha alors à se rapprocher de Rueil, mais elle succomba à ses chagrins au milieu des embarras d'une liquidation désastreuse. Monneret et sa femme veillèrent à ses derniers moments, soldèrent les créanciers de Michaud et emmenèrent la petite Louise avec d'autant plus de joie qu'il ne paraissait pas qu'ils dussent jamais avoir d'enfants.

En juillet 1850, Monneret vint à Paris, malgré les prières et les frayeurs de sa femme et de Louise. Il alla voir un de ses camarades de la garde, et ces illustres débris des grands jours parcoururent ensemble la ville en révolte, regardant assez dédaigneusement un tapage qui leur parut bien mince, comparé aux épopées immenses, toujours vivantes dans leurs souvenirs.

Un instant on parla de Napoléon II ; les deux vieux soldats allèrent aux renseignements ; pendant quelques jours, après le 29 juillet, Monneret resta à Paris, écoutant, observant, et le 10 août il revint à Rueil, parfaitement fixé sur ce qui allait se faire et plus décidé que ja-

Nous avons souvent prévenu nos lecteurs, dit le *Pays*, de la réserve avec laquelle il nous semblait convenable d'accueillir les nouvelles d'Italie. En effet, si les informations qu'on nous envoie d'Italie en France étaient de la nature de celles que les correspondants italiens envoient de France aux journaux d'Italie, on ne saurait trop se précautionner contre cet esprit de mensonge et de mystification.

On ne lira pas sans intérêt, et comme modèle du genre, l'extrait suivant que nous empruntons au journal la *Lombardia* de Milan, du 16 de ce mois :

« Le correspondant parisien de ce journal dit que l'enthousiasme de la population parisienne a été très-grande, lorsque la *Proclamation de Victor-Emmanuel* a été connue. Dans les rues et sur toutes les places, on lisait à haute voix les paroles du roi de Sardaigne.

« A chaque phrase, les applaudissements éclataient avec frénésie. Parmi les cris proférés ce jour-là, le correspondant de la *Lombardia* a remarqué ceux de : Vive le roi libérateur ! Il est temps d'en finir avec le despotisme étranger ! il est temps que l'Italie soit libre des Alpes à l'Adriatique ! Vive Garibaldi ! Vive Cavour !

« Le même correspondant nous apprend que les maisons ont été illuminées le soir où l'on a appris que Garibaldi était entré à Naples. »

Si peu qu'on estime ses lecteurs, il nous paraît difficile de leur témoigner plus de dédain qu'en leur adressant des contes aussi ridicules.

Les nouvelles de Constantinople, du 12, annoncent que le commissaire prussien est parti pour Beyrouth et complètera ainsi la commission extraordinaire. M. le général de Beaufort s'est concerté avec Fuad pacha, qui a appelé les chefs des *Mutualis* et leur a interdit de donner aucun asile aux Druses.

On croit que les opérations commenceront après les grandes chaleurs et on assure que Fuad pacha a empêché une insurrection à Naplouse, en y envoyant deux bataillons.

Le prince Cozza est attendu à Constantinople. — Havas.

Les dernières correspondances de Tunis, dit le *Constitutionnel*, rapportent qu'un schériff étant arrivé dans cette ville et ayant commencé à y prêcher la guerre sainte, le bey l'avait fait arrêter et avait ordonné qu'il fût immédiatement mis à mort. Cette sentence a été mise à exécution. Ce prompt exemple a assuré la tranquillité du pays.

S. A. le bey a donné 10,000 fr. pour les victimes des massacres de Syrie.

FAITS DIVERS.

La déposition mortelle de M^{me} la duchesse d'Albe a été déposée dans un des caveaux de la Madeleine, où elle doit rester jusqu'au retour de l'Empereur et de l'Impératrice. Un second service sera, dit-on, célébré, lorsque LL. MM. seront rentrées à Paris.

— Voici la version de l'*Indépendance belge*, version que nous croyons être vraie, sur la prétendue tentative criminelle qui aurait eu lieu contre l'Empereur :

mais à rester dans la retraite où il avait trouvé le bonheur. Il ne lui fut pas donné d'en jouir longtemps ; une fluxion de poitrine négligée l'emporta tout-à-coup au mois de juin 1851. M^{me} Monneret et Louise restèrent seules désormais dans la petite maison où nous les avons trouvées au commencement de notre récit.

Lorsque l'ex-commandant de la garde mourut, Louise touchait à peine à sa quinzième année. C'était alors une jolie enfant, encore étrangère aux choses de la vie. Frappées dans leurs plus chères affections, la tante et la nièce avaient continué de vivre dans une retraite presque absolue. Les seules personnes que M^{me} Monneret consentit à voir, comme du temps de son mari, étaient le curé de Rueil, ami intime de Monneret, homme intelligent et sévère, mais mesurant sa sévérité aux forces de ses pénitents ; le maire, M. Dubuc, vieux débris d'Iéna, lié avec le chef de bataillon par les mille souvenirs héroïques du bon temps, et M^e Glandaz, notaire, conseil et ami des époux Monneret. Ces trois hommes, qui, du temps du commandant, se réunissaient régulièrement chez lui autour d'une table de whist, avaient voué à cette famille et surtout à la petite Louise une de ces affections sincères qui se manifestent surtout par ces conseils sérieux et sages que dans les circonstances difficiles de la vie on ne peut attendre que d'une véritable amitié.

La mort de leur vieil ami, si elle changea quelques-unes de leurs habitudes, n'exerça du moins aucune in-

« Une de nos correspondances de Paris, dit cette feuille, nous donne aujourd'hui des détails très-authentiques et très-complets sur le prétendu attentat commis à Toulon sur l'Empereur. Une espèce de fou, admirateur passionné du souverain, ne pouvant parvenir à l'aborder au milieu de la foule, a déchargé en l'air un pistolet pour attirer l'attention de Sa Majesté. Il a été arrêté et relâché aussitôt, dès que la police a su à quel individu elle avait affaire. La rumeur publique, comme toujours, a grossi l'événement et lui a donné des proportions qu'il ne comportait en aucune manière. »

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1860.

(Suite.)

La loi des finances, du 11 juin dernier, a déterminé ainsi qui suit le contingent mis à la charge du département de Maine-et-Loire.

Contribution foncière 2,632,205 fr.

— personnelle-mobilière 469,289 »

— Portes et fenêtres 361,428 »

Ces contingents n'ont subi d'autres changements que ceux résultant de l'application des lois du 17 juillet 1819 et 17 août 1835, relatifs aux augmentations et diminutions de matières imposables.

Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 10 mai 1838, le Conseil général fixe chaque année la répartition des contributions directes entre les arrondissements, après avoir statué sur les demandes en réduction qui seraient produites, et en tenant compte des variations subies par les matières imposables dans chaque arrondissement.

M. le Préfet propose au Conseil d'allouer au projet de budget un crédit de 2,680 fr. 60 c. pour solde de la part contributive du département dans les travaux de défense de la ville de Saumur contre les inondations.

Cette proposition de crédit ne donne lieu à aucune discussion et est votée par le Conseil.

A l'occasion de cet objet un membre du Conseil le prie d'émettre un vœu pour qu'il soit créé, depuis l'origine de la cale de Limoges, jusqu'à la rencontre du quai Cessard, un trottoir de 4 ou 5 mètres de largeur, en reportant sur la cale de Limoges le parapet et son mur de soutènement. Cette modification n'entraînerait sans doute pas une augmentation de 10,000 fr. sur les estimations du projet.

Ce vœu, qui sera transcrit à la 2^e partie des procès-verbaux, est émis par le Conseil.

Parmi les élèves admis à l'École navale à la suite du concours de 1860, nous trouvons M. Brazier, Paul-Antoine, de notre ville.

(La suite au prochain numéro.)

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

Taxe municipale sur les chiens.

Le maire de la ville de Saumur, officier de la Légion-d'honneur,

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens ;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant ;
Donne avis qu'à partir du 1^{er} octobre 1860, et jusqu'au 1^{er} janvier 1861, les déclarations des possesseurs de chiens seront reçues à la Mairie (*Bureau des Contributions*), tous les jours (*Fêtes et Dimanches exceptés*), de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

La taxe est due pour l'année entière et pour tous les chiens possédés au 1^{er} janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rappelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu chaque année, et qu'en conséquence, celles par eux faites les années précédentes ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette année, à défaut de quoi ils seront passibles de la TRIPLE TAXE.

La taxe sera DOUBLÉE, si la déclaration est inexacte.

Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera QUADRUPLÉE.

Elle sera TRIPLÉE, si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Le déclarant pour autrui devra justifier par un titre quelconque de son mandat.

Du 1^{er} au 15 janvier 1861, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux heures et jours ci-dessus indiqués.

Le 15 janvier 1861, le registre d'inscription des dites demandes et réclamations sera irrévocablement clos.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 septembre 1860.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,
LOUVET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

A un banquet qui lui a été donné à Alger, S. M. l'Empereur a prononcé un discours dans lequel sont exposées les vues sur l'avenir de la colonie.

Leurs Majestés impériales sont arrivées hier, à 4 heures du soir, à Marseille, et sont reparties immédiatement pour Paris. (Le Pays.)

Plusieurs journaux ont parlé d'une protestation de l'Autriche au sujet des événements accomplis dans les Etats de l'Église.

Nous sommes à même de pouvoir affirmer que l'Autriche n'a point fait de protestation ; mais il est certain qu'elle a adressé à ses représentants près les différentes cours une circulaire relative à l'entrée des troupes piémontaises dans les Etats pontificaux.

M. le baron de Talleyrand, ministre de France à Turin, vient d'arriver à Paris.

M. le chevalier Nigra, ministre du Piémont à Paris, est parti hier pour Turin.

Turin, 20 septembre. — Le journal ultra-catholique l'*Armonia* a été saisi à cause d'un article offensant pour l'Empereur des Français.

Turin est en fête par suite de la publication officielle de la victoire de Cialdini. Illumination générale. — Havas.

PUBLICATION NATIONALE ILLUSTRÉE.

Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice dans la nouvelle France et en Algérie.

20 LIVRAISONS ILLUSTRÉES DE 60 OU 70 GRAVURES.

2 ou 3 livraisons de 8 pages chacune par semaine. L'ouvrage sera complet en six ou sept semaines au plus. Les premières livraisons ont paru.

En envoyant 3 francs, soit en timbres-poste, soit en mandat de poste ou à vue sur Paris, à l'ordre de l'éditeur du *Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice*, on reçoit à domicile les 20 livraisons franco, au fur et à mesure de leur apparition, ainsi qu'une couverture illustrée.

Prix de la livraison prise isolément :

PARIS, 10 CENTIMES ; PROVINCE, 15 CENTIMES.

Abonnement pour les 20 numéros.

A PARIS : 2 FR. — EN PROVINCE 3 FR.

Bureau d'abonnement : rue Neuve-des-Petits-Champs, 35.

BOURSE DU 20 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 25

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 21 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 68 30.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

fluence sur leurs sentiments. Le curé surtout, M. Morisset, comprit que la situation nouvelle où allaient se trouver ses deux amies, la solitude à laquelle elles étaient désormais condamnées, en les entourant de dangers, lui imposaient à lui particulièrement des devoirs devant lesquels il n'aurait eu garde de reculer. Une autre raison d'ailleurs rendait sa présence, ses conseils, son influence enfin, plus nécessaire encore dans la maison de la veuve : cette raison, c'était l'âge de Louise.

Nous l'avons déjà dit, à la mort de son oncle, Louise entra dans sa sixième année ; enfant jusqu'alors, elle devenait jeune fille ; son imagination s'ouvrait à toutes les curiosités de la vie, son caractère se formait ; il lui fallait un guide. L'abbé Morisset l'avait compris et se serait imposé cette tâche alors même qu'à son lit de mort Monneret ne la lui eût pas léguée.

Louise n'était pas remarquable précisément par sa beauté. Ses cheveux blonds de l'enfance que l'âge avait faits châains brillaient abondants et soyeux ; son front petit couronnait assez bien de grands yeux bleus plus tendres que spirituels, doux et limpides d'ailleurs comme une eau profonde. Ses dents étaient belles et meublèrent assez bien une bouche aux lèvres un peu fortes, mais d'une fraîcheur adorable : le dessin du visage manquait de correction et en somme l'ensemble n'avait rien de frappant au premier coup-d'œil.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e DUTERME, notaire
à Saumur.

A VENDRE

UN MORCEAU DE PRÉ

Et Quetier,

Situé dans la prairie du Godet,
commune de Saint-Florent,
Contenant 36 ares 89 centiares.
S'adresser à M^e DUTERME, notaire à
Saumur. (460)

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A LOUER

DE SUITE,

Une MAISON et un JARDIN,

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,
n° 19,

Appartenant à M. Fournée-Chesneau,
et occupés en dernier lieu par M^{me} V^e
Martinet.

S'adresser à M. ROY, rue Saint-Jean,
à M. CORMERY, rue du Collège, ou à M^e
CLOUARD, rue d'Orléans. (461)

A VENDRE

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Sise à Saumur, à l'angle des rues du
Temple et du Paradis.

S'adresser, pour tous renseigne-
ments et pour traiter, à M. ROSSIGNOL-
DUPARC, ou M^e TOUCHALEAUME, no-
taire. (462)

A VENDRE

UNE MAISON,

À Saumur, rue de Fenet, n° 147
et 149,

Composée au rez-de-chaussée de 3
chambres à feu, cuisine, cour, buan-
derie, grande cave taillée dans le roc,
trois caveaux, puits; au 1^{er} étage,
3 chambres à feu, grenier sur le tout.

S'adresser à M. BASSEREAU, M^d bois-
selier, rue d'Orléans, ou à M. CHAS-
TEAU, rue de Fenet. (463)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-
priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 23 septembre 1860, à
onze heures, il sera procédé, par le
ministère de M^e Henri PLÉ, commis-
saire-priseur, au château de la Cou-
tancière, près la commune de Brain-
sur-Alloues, à la vente publique aux
enchères du mobilier dépendant de la
succession de M^{me} LOUISE-ADELE DE
LAUNAY DE LA MOTHAYE, veuve de
M. HENRI DE MARCONNAY, proprié-
taire.

Il sera vendu :

Fauteuils Louis XVI, piano, se-
crétaire, commode, lits, couettes,
table de salle à manger à quarante
couverts, chaises, tables, quantité de
fil; beaucoup de planches, madriers,
chevrons, lambourdes, bois de corde
et autres; foin, avoine; vin rouge en
dames-jeannes et en bouteilles; batte-
rie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE JOLIE MAISON,

Située rue de l'Hôtel-Dieu.

Cette maison consiste en: au rez-de-
chaussée, cinq pièces; au 1^{er} étage,
quatre chambres; vastes greniers sur
le tout; cave, cour, jardin.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire
à Saumur, ou à M. MARQUIS, boulan-
ger à Nantilly. (444)

A VENDRE

Une très-belle Propriété,

Située dans le canton de Gennes,
arrondissement de Saumur,

Consistant en maison de maître nou-
vellement construite, vastes servitu-
des, jardins, terres, prés et bois, le
tout d'une contenance de 289 hectares
48 ares 72 centiares. Cette propriété
présente tous les avantages de la chasse.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à
Saumur, et à M^e BRAUCHÈNE, notaire
à Ambillou. (448)

A VENDRE

DEUX MAISONS,

Sises levées d'Enceinte,

Occupées par M^{me} Cousillan et M.
Latham.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue du Temple, n° 18,

S'adresser à M^{me} BAUGÉ, à Montcar-
tier, commune de Vivy, ou à M^e DU-
TERME, notaire à Saumur. (447)

A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du
Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS,
place du Roi-René. (480)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, com-
mune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nan-
tilly, qui sera divisé au gré des acqué-
reurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par
M. LARDY-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces
au rez-de-chaussée et au premier
étage: deux chambres et un cabinet au
deuxième étage; greniers, mansarde
et cabinet; un jardin, avec soixante
pièdes d'arbres; pompe, lieux et bas-
sin. (199)

A VENDRE

Un très-beau CHEVAL, doux
et parfaitement dressé, 6 ans.
S'adresser rue Bodin, n° 11.

A LOUER DE SUITE

Ensemble ou séparément,

1^o LE CHATEAU DE JOREAU,
près Gennes, avec les cours, jardins,
étang et bassins, qui y sont contigus,
contenant environ 1 hectare 50 cen-
tiares;

2^o De 10 à 15 hectares de terrain,
près le château, pouvant être utilisés
en partie pour un établissement d'hor-
ticulture et pour plantation de vi-
gnes;

3^o Le droit exclusif de chasse sur
toute la propriété de Joreau, d'une
étendue de 365 hectares, dont 220
hectares se tiennent;

4^o Deux carrières de tuffeaux qui
pourraient être pratiquées avec suc-
cès: l'une dans le coteau adossé au
château, à proximité de la route dé-
partementale et de la Loire; l'autre
dans le coteau des Bois-d'Avort, sur
la route de grande communication
n° 20, de Gennes à Martigné.

S'adresser, pour visiter les objets,
au sieur MIAULT, garde particulier,
au château de Joreau, et pour traiter,
soit à M. FAUGERON, expert à Saint-
Georges-sur-Loire, soit à M^e AUDOUIN,
notaire à Nueil. (442)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN,

Rue du Prêche.

S'adresser à M^{me} DABURON, rue du
Prêche. (537)

MAISON A LOUER

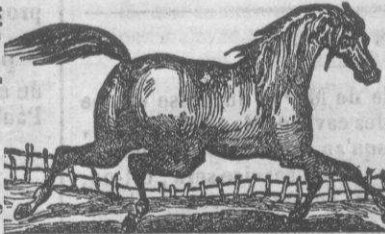
Présentement.

Cette maison, située rue Verte,
près le Champ-de-Foire, est composée
de huit chambres à feu, deux celliers,
cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée.
S'adresser à M. GIRARD fils, mar-
chand de bois à Saumur. (221)

TOPIQUE
PORTUGAIS
DE
C. ROUXEL
droguiste à Paris.

DÉPÔT UNIQUE
du liniment
anti-rhumatismal
de
Laigniez de Tanville



DÉPÔT
à la
pharmacie
MOURE
et chez tous les
pharmaciens de France

DÉPÔT UNIQUE
de la
Poudre anti-fornique
de Comte, pharm.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de tra-
vail, les couronnements, blessures par les harnais, javarts, etc. — Le poil repart de la
même couleur sur la partie blessée. — Se trouve à Saumur, chez les pharmaciens.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

8 FR.
par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois
4 fr. 50 c.
Trois mois
2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISSANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 5 colonnes et renferme près de 200,000 lettres ou la matière
d'un demi-volume in-8°.

Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles, une critique littéraire
sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoire
empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse
Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

À côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une
partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés, nous
citerons Shirley et Agnès Grey, par CURRIER BELL; Evelyn Forester, par Miss MARGUERITE POWER; Crichton
et la Fille de l'Avare, par HARRISON AINSWORTH, etc.

L'abonnement part du 1^{er} de chaque mois.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonne pour un an, reçoit immédiatement, franco: Crichton, roman historique, par HARRISON
AINSWORTH, 2 volumes, et Evelyn Forester, Histoire d'une Femme, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes.

Les abonnés de six mois reçoivent le dernier de ces ouvrages.
On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de
poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)